Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 38 (1900)

Heft: 17

Artikel: Saint-François en 1875

Autor: L.M.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-198134

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à

L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER Grand-Chène, 11, Lausanne.

Montreux, Ger '7e, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg, St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall, Lucerne, Lugano, Coire, etc. Rédaction et abonnements:

BUREAU DU « CONTEUR YAUDOIS, » LAUSANNE

Suisse: Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50. Etranger: Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des ler janvier, ler avril, ler juillet et ler octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton: 15 cent. — Suisse: 20 cent.
Etranger: 25 cent. — Réclames: 50 cent.

la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Saint-François en 1875.

Ce n'est pas la première fois que le temple de St-François, dont on a tant parlé dernièrement, a mis en émoi les Lausannois. Nous voyons, par les journaux de 1875, qu'à cette époque déjà, l'état de vétusté et les lézardes découvertes dans les voûtes de cette antique construction du moyen-âge, furent l'objet de longues discussions au sein du Conseil communal et préoccupa vivement la population.

Le temple de St-François s'écroulera-t-il ou ne s'écroulera-t-il pas? Telle était la question que chacun se posait.

Voici les faits:

Nous vivions alors paisiblement dans notre bonne ville, nous nous promenions avec confiance sur les trottoirs qui longent le vieil édifice, et nous étions fiers de sa flèche, qui s'élance avec hardiesse dans les airs.

Tout à coup, M. B. vint semer l'épouvante au milieu de nous par une révélation sinistre, publiée dans l'*Estafetle*, qui mettait en suspicion la solidité du temple. Dès lors, les piétons prirent le trottoir opposé, et les personnes qui avaient assisté au culte le dimanche précédent étaient tout étonnées d'ètre encore en vie.

Nous vimes les pasteurs de Lausanne manifester aussi quelque inquiétude, non seulement pour leur personne, mais aussi pour leur auditoire, qui, déjà fort restreint dans les temples solides, allait disparaître complètement dans celui dont on annonçait le prochain effondrement.

Après M. B., M. l'architecte Assinare mit le comble à la panique par des arguments positifs, concluant qu'il fallait réparer, si possible, l'édifice « pour éviter une catastrophe d'un jour à l'autre. »

Et comme en ce temps-là, Lausanne semblait glisser vers le lac, que dans le voisinage de la gare des bàtiments avaient été endommagés ou démolis, que de nouvelles constructions avaient été suspendues, on disait: « C'est le même mouvement qui se communique au temple: on glisse à Mornex, on glisse à la gare, on glisse à Ste-Luce, et, tout naturellement, on glisse à St-François!...»

Aussi, notre principale place devenait déserte; on ne traversait St-François que le plus rarement possible, les cochers de fiacre tremblaient sur leurs sièges, et les abonnés du coiffeur Betting faisaient un détour considérable pour aller à leur barbe. Il n'y avait que l'étranger ignorant le fait qui passait par là sans sourciller.

Le syndic de Lausanne s'émut.

Craignant de voir ses administrés chercher la sécurité sous d'autres cieux et de rester seul sur la brèche, il prit la plume et rassura son monde par une déclaration de M. Viollet-le-Duc, attestant « que les voûtes du temple, mal' faites, n'étaient guère réparables; qu'il fallait restaurer et faire durer l'édifice autant qu'il ne menacerait pas sérieusement ».

M. le syndic ajoutait, du reste, qu'on avait apposé des cachets sur les fissures, afin de pouvoir constater les mouvements. Ce qui revenait à dire: « Ca ne tombe pas, mais ca peut tomber. »

Sur ce, M. B. revint à la charge par une nouvelle lettre à l'*Estafette*, appelant l'attention de l'autorité sur cette importante question. « Non seulement la voûte était en mouvement, disait-il, mais le mur du midi surplombait. »

De là, grand effroi à la *Grotte* et dans le voisinage.

Enfin, une nouvelle communication faite au même journal par M. D., ajoutait que depuis longtemps l'édifice menaçait ruine et qu'on entendait parfois des craquements. Il estimait donc, contrairement à l'opinion du syndic, qui aurait désiré que ces faits ne fussent pas rendus publics, que chaque citoyen a le droit de crier gare lorsqu'il voit une église qui va lui tomber dessus. Il demandait en outre la démolition de cette « vieille masure ».

Et mille idées bizarres ou supersticieuses de se faire jour: Les uns prétendaient que les fissures s'étaient ouvertes à la voix du père Hyacinthe, qui aurait profané la chaire protestante; quelques-uns y voyaient l'influence du christianisme libéral, dont le but serait de tout démolir; d'autres, enfin, attribuaient tout le mal aux gissements de terrain, estimant que Lausanne était destinée à descendre.

En face de telles éventualités, les Lausannois ne crurent pouvoir faire mieux que de se tenir à distance, et d'attendre résolument leur sort sous l'égide de la Municipalité.

Chose curieuse, nous lisons dans le Manuel historique de Lausanne et du Canton de Vaud, publié en 1824, par l'architecte Recordon, cette remarque sur le temple de St-François :

Cet édifice n'est point isolé, ce qui le fait paraître bien moins imposant; du côté de la place deux petits bâtiments beaucoup plus modernes, et dont l'un sert de douane, lui sont adossés; mais ce qui nuit surtout à son effet, c'est une ancienne porte de ville appuyée à l'extérieur de son rond-point; cette porte aurait été abattue depuis longtemps si l'on n'avait pas craint de nuire à la solidité de l'église, qui d'ailleurs présente des lézardes menaçantes et de nombreuses marques de vétusté.

Il résulte de ces lignes que les lézardes, qui firent tant de bruit en 1875, et dont on se préoccupe encore aujourd'hui, avaient déjà été constatées en 1824! Ce ne fut donc que cinquante ans plus tard que l'autorité locale s'en aperçut!... L. M.

C'est le printemps.

J'ai rencontré hier, à l'orée du bois de la Chandelard, du côté du moulin de Bettecu, un promeneur que je suppose avoir commis un crime. Il n'avait pas la mine d'un bandit, pourtant. Chapeau de haute forme, redingote, gilet blanc, gants puce et souliers vernis, telle était sa mise.

Que faisait-il le long de la forêt? Mystère. En me voyant, il s'arrêta, et nous échangeames quelques mots sur le temps, ce providentiel sujet de conversation des gens qui n'ont rien à se dire. La journée était radieuse. Lui n'avait pas l'air de s'en douter. Le coucou qui chantait près de nous, les prairies qui verdissaient, les primevères, les pissenlits et les « taconets » qui mettaient des tons dorés au bord du sentier, le bourdonnement des premières abeilles dans l'air ensoleillé et parfumé, les bambins qui, accroupis dans l'herbe tendre, broutaient de la « saillette », tout cela lui était indifférent.

— Le temps est passable, aujourd'hui, dit-il, mais n'est-il pas attristant de songer que dans deux mois les jours se remettront à décroître et nous ramèneront grand train à la saison glacée et triste?

C'est tout ce qu'il trouvait à dire devant cet admirable réveil de la nature. Et notez que mon promeneur était un homme jeune, plein de vie et de santé. Assurément, pour ne pas s'associer à la joie de vivre qui éclatait partout autour de nous, il devait avoir tué son père et sa mère. Car, vous me direz ce que vous voudrez, lorsqu'il y a quinze jours à peine que l'hiver nous a quittés — un hiver dont on ne voyait pas la fin —, lorsque de petits névés demeurent encore çà et là à l'ombre des forêts, il faut avoir la conscience horriblement chargée pour ne pas se sentir ragaillardi par les effluves printaniers. Affreux criminel, va! Ne pas comprendre que le printemps est une sorte de résurrection, pour nous aussi bien que pour la nature! Je ne l'ai pas étranglé, parce que j'aime mieux que ce soit lui qui prenne la place de Genton au pénitencier. Je me suis contenté de lui témoigner mon mépris en le laissant promener seul dans la campagne fleurie son âme insensible et sa tenue de salon.

Ils n'ont pas son tempérament figé, les citadins que leur labeur cloîfre à l'atelier ou au bureau six jours sur sept. Voyez-les, le dimanche, quitter la ville par bandes joyeuses, mêler leurs chants au concert de la nature et rentrer, un peu fatigués par cette première sortie, mais le cœur débordant d'ivresse et les mains pleines de fleurs! Les tout vieux, que leurs jambes ne portent plus guère, prennent leur bain de soleil et d'air léger à la fenêtre ou devant leur porte. Malgré les ans, eux aussi renaissent. C'est le printemps. Sans trop se soucier de ce dicton: « En avril n'ôte pas un fil », la ménagère a serré les vêtements d'hiver, après les avoir saupoudrés de naphtaline, pour les garantir des teignes. Elle rafraîchit d'un ruban neuf les chapeaux de paille des enfants et administre de la « tisane dépurative » à toute la maisonnée. C'est le printemps!

Dans la rue passent des femmes aux toilettes claires, des jeunesses qui sautillent plus qu'elles ne marchent. Leurs yeux ont l'éclat des premières fleurettes dans le gazon encore rare et sur leurs lèvres erre un sourire d'amour. En les voyant, les vieux garçons se sentent tout chose. Sous leur gilet de flanelle, quelque chose fait toc, toc. Ils se sont juré de ne jamais convoler. Mais ils songent bien à leur serment! C'est bête, en somme, de vivre seul, de n'avoir pas de bonne petite femme qui vous reprise vos chemises, vous noue coquettement votre cravate et vous dise: « Mor